

FRÉJUS



Écologie citoyenne :
Fréjus s'engage

N°88

EN IMAGES • ENFANCE • CONSEIL MUNICIPAL
BRÈVES • CULTURE • JUMELAGE
DOSSIER : ENVIRONNEMENT • COMMERCES
ARTISANAT • SPORTS • AGENDA • ESTEREL CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION • EXPRESSION



“ *Accroître la qualité des services et continuer à embellir le cadre de vie, et ce, sans augmenter les impôts des Fréjusiens pour la 10^e année consécutive.* ”

60 ANS D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

Alors que la Bravade s'est terminée il y a quelques jours, nous entrons dans le mois de mai qui sera riche en événements, à commencer par le **triathlon** qui revient pour sa 2^e édition. Forte de sa réputation de ville sportive, Fréjus accueillera les 13 et 14 mai de nombreux sportifs professionnels et amateurs qui se dépasseront à la Base Nature.

Toutefois, l'événement phare de ce mois de mai sera le **60^e anniversaire du jumelage avec Triberg**. En effet, le cœur historique sera le théâtre des festivités qui marquent les six décennies qui nous lient à cette ville allemande. Signé en 1963 par André Léotard et Heinz Vilinger, respectivement maires de Fréjus et de Triberg à l'époque, le serment du jumelage sera renouvelé le samedi 27 mai sur la place Formigé. Un acte fort et riche de sens puisque cela nous engage à perpétuer nos liens d'amitié et de coopération dans divers domaines, essentiels à l'édification de nos deux communautés. Je vous invite à prendre connaissance du programme pages 10 et 11.

Fin mars, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2023 qui s'élève à plus de **138 M€**, incarnant les objectifs du mandat, à savoir, accroître la qualité des services et continuer à embellir le cadre de vie, et ce, **sans augmenter les impôts des Fréjusiens pour la 10^e année consécutive**. Aussi, la Ville consacrera plus de 47 M€ d'investissements autour de plusieurs axes forts, dont la pleine prise en compte des enjeux environnementaux dans nos projets.

À ce titre, le Rapport annuel sur le développement durable (RADD) qui a été présenté lors de cette séance, incarne la volonté de la majorité municipale à mettre en œuvre des actions concrètes dans le but de préserver l'environnement, et de ce fait, améliorer votre qualité de vie. Dans cette optique, la création du **permis de végétaliser** est une expérience novatrice qui permettra aux habitants volontaires de la rue Reynaude (rue test) de bénéficier d'une jardinière pour ajouter de la verdure en ville, et ainsi embellir les cheminements piétons. À Fréjus, nous croyons en toute démarche participative, l'implication des citoyens étant essentielle à la réussite des projets impulsés par la commune. Découvrez les initiatives principales en matière de préservation de l'environnement dans le dossier que nous consacrons au RADD ce mois-ci.

Ville d'Art et d'Histoire, Fréjus s'enrichit de l'arrivée de **quatre nouveaux artisans** qui viennent d'intégrer le Circuit des métiers d'art : une créatrice de sandales en cuir, un mosaïste-vitrailliste, une peintre sur mobilier mais aussi un illustrateur-graphiste. Dotés d'un immense talent, ils n'ont qu'une seule hâte : vous faire découvrir leurs créations. N'hésitez pas à leur rendre visite dans leurs ateliers, vous serez émerveillés par leur savoir-faire!

David Rachline
Maire de Fréjus

NOMINATION DU GÉNÉRAL DE BRAVADE: PHILIPPE ALLEDRA SUCCÈDE À FRANÇOIS BARTOLO

Les nominations du Général de Bravade et de l'État-major se sont tenues sur la place de l'Hôtel de Ville, le lundi de Pâques, comme le veut la tradition à Fréjus.

Le nouveau chef de file assurera le commandement de toutes ses troupes durant la Bravade et sera assisté de deux colonels ou encore des chefs de compagnie des différents corps, pour mener à bien sa mission.

Christophe Chiocca, Adjoint délégué au tourisme et aux animations, représentant le Maire David Rachline, a procédé à la remise de l'épée à Philippe Alledra. Au nom de tous les Fréjusiens, le Général de Bravade s'est incliné devant le buste de Saint-François de Paule et a fait le vœu de maintenir la paix sur la ville.

La matinée s'est poursuivie par une messe donnée en la cathédrale Saint-Léonce et s'est conclue avec la danse de la souche, exécutée par le groupe folklorique Lou Cepoun Frejuren.



LES CHAMPIONS DU FRÉJUS INTERNATIONAL PÉTANQUE À LA RENCONTRE DES SCOLAIRES

Les élèves de l'école Jean-Giono ont reçu le 31 mars une visite particulière dans leur salle de classe. Dylan Rocher, Stéphane Robineau, Diego Rizzi et Alessio Cocciolo, ont partagé un moment privilégié avec deux classes de CM2.

L'occasion de rencontrer des champions du monde et d'Europe, les interroger sur leur palmarès et leur quotidien. Les membres du Fréjus International Pétanque se sont prêtés au jeu et ont signé quelques autographes à la fin de la séance, en présence de l'adjoint au Sport de la Ville, Patrick Perona.

Une belle rencontre qui permet de promouvoir ce sport local et le club formateur qui a créé une école de pétanque, ouverte aux jeunes du territoire. Fréjus, capitale azurée de la pétanque, accueille des compétitions internationales, comme le Mondial Barbero, rassemblant des pointures en la matière, qui se tiendras du 7 au 9 juillet.

PRINTEMPS DES POÈTES: PARTAGE ET ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Fin mars, dans le cadre du Printemps des poètes, la Médiathèque de Fréjus a organisé une rencontre entre les enfants des ALSH et les habitants de la Résidence Autonomie La Respélido.

À tour de rôle, les enfants et les résidents ont lu des poèmes et des musiciens jouaient un morceau entre chaque passage. Avant de venir, les enfants avaient illustré des poèmes afin de les offrir aux résidents lors de leur visite. Un moment de partage intergénérationnel, rempli d'émotions, où chacun des protagonistes gardera un joli souvenir.





INSCRIPTION ALSH DE L'ÉTÉ

Accueils de loisirs / Été 2023 :

Faites-en profiter vos enfants !

Les réservations pour les accueils de loisirs de l'été 2023 seront ouvertes :

- **Du 22 mai au 4 juin,**
en ligne sur le Portail Famille du site de la Ville
- **Du 05 au 9 juin,**
en présentiel à la Direction Enfance - Accueil famille

Plus de renseignements au 04 94 17 66 89.

Direction de l'Enfance et Accueil famille
Le Florus, Place Mangin 83600 Fréjus

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 15.

JOURNÉE NATIONALE DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

Cette année, la Ville a pris l'initiative de remercier ses ATSEM à l'occasion de la Journée nationale qui leur est consacrée, ainsi que les agents de service et les agents de bibliothèque (BCD) qui accompagnent chaque jour nos petits Fréjusiens et participent à leur bien-être.

À leur arrivée à l'école vendredi 24 mars, **les ATSEM de la Ville ont découvert une jolie banderole ornée de dessins d'enfants**, ainsi qu'un petit déjeuner à leur attention. Les agents ont commencé leur journée dans la bonne humeur, ravis de leur surprise.

À cette occasion, Sandrine Crépet, adjointe déléguée à l'Enfance et l'Éducation, accompagnée de Céline Chabrilat, Cécile Gautraud, Marine Volcke et Sophie Berda, a rendu visite à quelques-unes de nos ATSEM pour leur souhaiter une belle fête !



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE: LES CRÈCHES EN MODE « POP »



L'événement national s'est décliné dans les crèches de Fréjus qui proposaient aux enfants et à leurs parents ateliers pédagogiques et ludiques sur le thème retenu cette année: « Pop: explorer l'extraordinaire dans le quotidien ».

Salle piñata avec lâcher de confettis, papier bulle, tunnel lumineux et sensoriel, autoportrait pop-art avec peinture, œuvres version Andy Warhol... les enfants ont testé tous les ateliers et ont partagé **un moment convivial avec leurs parents et les professionnelles de la petite enfance**, le tout sur fond Pop et musical !

Les deux établissements déposeront leur dossier de candidature ce mois-ci pour le concours « Girafes Awards », organisé dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance. Ce concours, dont la remise des prix aura lieu en octobre, récompense des professionnels de la petite enfance pour leur travail pédagogique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS

Un budget ambitieux tourné vers l'investissement



la Ville + 15,49 % pour le taux du département) et à **30 %** pour le non-bâti. Ainsi, pour la dixième année consécutive, **les impôts des Fréjusiens n'augmentent pas.**

Quant à la taxe d'habitation, elle s'élève à **14,34 %**. Si sa suppression a été définitivement actée dans la loi de finances 2020, elle demeure applicable pour les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale. L'État s'est engagé à compenser cette perte pour les collectivités à l'euro près.

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

Alors que la crise géopolitique impacte les finances locales du fait, notamment, de l'évolution du coût de l'énergie et des matières premières, le Maire David Rachline et la majorité municipale, ont décidé de donner la priorité à l'investissement en vue d'améliorer constamment la qualité de vie des habitants et d'accroître l'attractivité de la Ville. Tout ceci sans augmenter les impôts des Fréjusiens.

En effet, le budget primitif (BP) 2023, présenté par Gilles Longo, adjoint délégué aux Finances, s'élève à **138 676 036 M€** (+7 % par rapport au budget primitif 2022). Il est la traduction financière des politiques publiques mises en place par l'équipe municipale et démontre une gestion rigoureuse des finances de la commune. D'ailleurs, les recettes réelles de fonctionnement (fiscalité, dotations, etc.) gagnent **10,85 %** par rapport au BP 2022 et s'élèvent à plus de **90 M€**.

Ainsi, les grands axes structurants pour le BP 2023 demeurent en pleine cohérence avec ceux de 2022. Il s'agit de :

- ➡ **Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement**
- ➡ **Poursuivre et renforcer une politique d'investissement structurante**
- ➡ **Poursuivre la recherche de subventions (plus de 3 M€ pour 2023)**
- ➡ **Ne pas augmenter les taux d'imposition pour les Fréjusiens**

UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE, UN POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ

Le Conseil municipal a reconduit les taux d'imposition votés en 2022. Le taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à **35,94 %** (20,45 % pour le taux de

Malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur la Ville, les dépenses d'équipement pour 2023 s'élèvent à plus de **27 M€**, soit une augmentation de 11,26 % par rapport à l'année dernière.

Ce montant s'articule autour de quatre axes forts : **la qualité de vie, l'environnement, l'enfance et la jeunesse** ainsi que le **patrimoine**. Par ailleurs, l'accélération des investissements permettra de générer des économies pérennes de fonctionnement, notamment en matière énergétique.

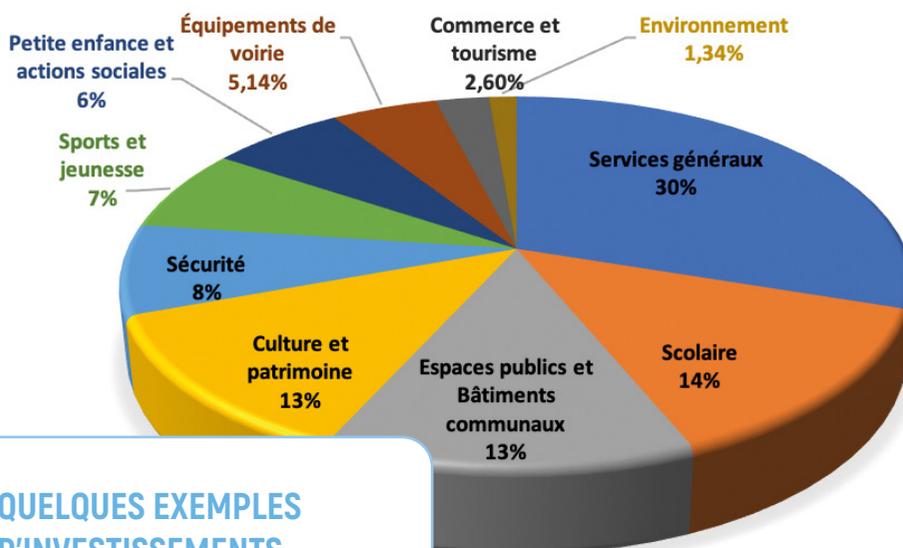
Dans ce cadre, des actions de performance énergétique seront mises en place, dont un **plan solaire** pour le patrimoine bâti de la commune qui s'inscrit dans un programme pluriannuel estimé à 4,76 M€. En 2023, l'enveloppe est d'environ 1,8 M€, consacrée principalement au **remplacement des chaufferies** dans les bâtiments communaux énergivores tels que les piscines, les écoles, etc. Ces bâtiments seront pilotés par **une gestion technique centralisée** permettant d'optimiser les dépenses énergétiques.

Enfin, afin de maintenir la vitalité des associations fréjusiennes, celles-ci bénéficieront de **3,9 M€** de subventions de fonctionnement dans le cadre du budget 2023. En parallèle, la Ville renforce ses actions en faveur des seniors et des plus démunis, avec un investissement de plus de **700 000 € pour le CCAS**.



Gilles Longo, Adjoint délégué aux Finances, a présenté le Budget Primitif 2023.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

pour améliorer votre qualité de vie et continuer à faire de Fréjus une ville attractive et durable.

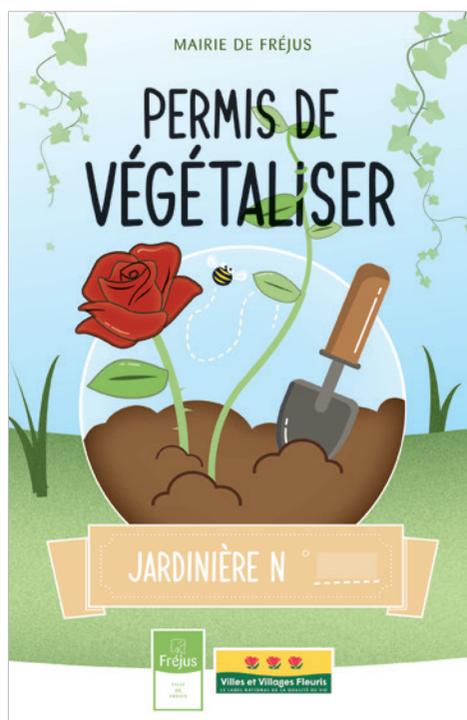
- **3 M€** pour la voirie et les travaux, incluant les travaux du centre historique
- **500 K€** pour la 2^e phase du réaménagement de la Corniche d'Azur de Saint-Aygulf
- **283 K€** de travaux dans les cimetières dont l'installation d'enfeus (120K€)
- **250 K€** de maîtrise d'œuvre et de travaux pour le Port romain
- **350 K€** pour la nouvelle phase des travaux de la plateforme romaine
- **150 K€** de travaux pour la Villa Aurélienne
- **500 K€** de nouvelles pistes cyclables
- **1,25 M€** pour la rénovation de l'éclairage public
- **1,8 M€** pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux de la Ville
- **200 K€** pour la reconduction du budget participatif dans le cadre des conseils de quartier
- **1,3 M€** d'investissements dans les écoles
- **345 K€** pour l'extension et la rénovation de l'école Aubanel
- **775 K€** d'études préalables de conception et concours pour la reconstruction des écoles Cais et Paul-Roux.
- **586 K€** pour la location de berceaux petite enfance hors structures municipales

CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2023

Budget global : 138 676 036 M€
 Fonctionnement : 91 006 951 M€
 Investissement : 47 669 085 M€

CRÉATION DU PERMIS DE VÉGÉTALISER

Continuer à végétaliser la Ville est une ambition du Maire David Rachline et de l'équipe municipale. Pour parvenir à ce but, tous les moyens sont bons, y compris faire participer les habitants. C'est pourquoi, le Conseil municipal a voté l'opération pilote « **Permis de végétaliser** », qui permettra aux Fréjusiens de contribuer au **développement de la nature en ville** au travers de la mise à dispo-



sition gracieuse d'un « **dispositif de végétalisation** », le plus souvent, une jardinière. Pour en bénéficier, l'utilisateur devra signer une charte qui l'engage, notamment, à entretenir le dispositif.

Le but est de répondre à plusieurs objectifs :

- **DÉVELOPPER** la biodiversité
- **EMBELLIR** la Ville par la création de cheminements agréables
- **CRÉER** du lien social et intergénérationnel

Testée pendant trois ans sur la rue Reynaude, cette opération pourra être déployée dans d'autres rues si elle rencontre le succès escompté.

RENOUVELLEMENT DU JEU CONCOURS « ENTRE TERRE ET MER »

Fort du succès rencontré lors des deux précédentes éditions, le Conseil municipal a souhaité renouveler ce jeu-concours dans le cadre de l'édition 2023 des marchés nocturnes de Fréjus-Plage et de Port-Fréjus. Ainsi, cette année, le principe du concours est modifié puisqu'un jury composé de plusieurs membres, procédera à l'élection du plus beau stand. Tous les commerçants non sédentaires présents sur ces marchés pourront y participer.

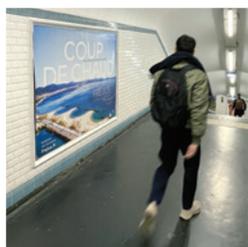
Cette action s'inscrit dans l'objectif de faire de Fréjus une ville particulièrement **dynamique sur le plan de l'attractivité commerciale**, en plus de renforcer le lien entre commerçants et visiteurs. Les deux gagnants seront sélectionnés pour participer à l'édition 2024 des marchés nocturnes.

BOURSE AU MÉRITE : POUR PLUS D'INCLUSION

Soucieux de récompenser les collégiens et lycéens méritants, le Conseil municipal avait adopté une délibération visant à créer une **bourse au mérite** le 24 novembre 2022. Dans cette optique, il était prévu que les collégiens ayant obtenu le Brevet des collèges avec mention « Très bien » puissent être éligibles à cette bourse communale.

Lors de la séance du 30 mars, le Conseil municipal a décidé de rajouter **un nouveau critère** pour rendre éligibles avec la mention « Bien », les élèves porteurs de handicap et les enfants présentant des troubles de l'apprentissage et bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

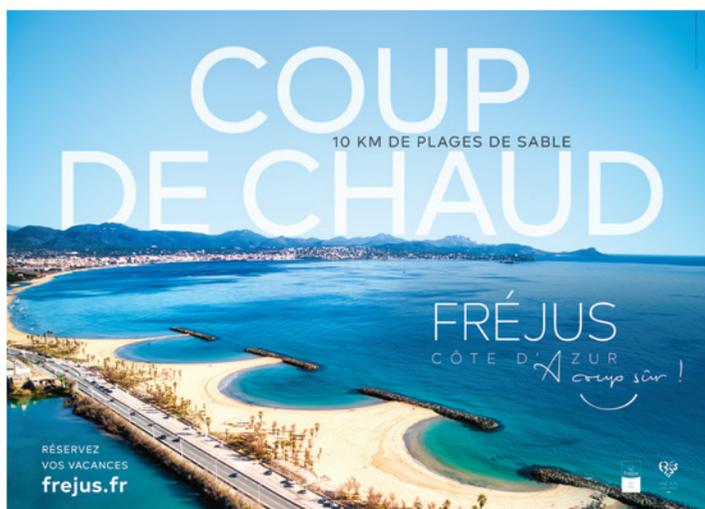
« FRÉJUS CÔTE D'AZUR : À COUP SÛR »



L'Office de Tourisme de Fréjus a lancé sa nouvelle campagne de communication, « Fréjus à coup sûr ». Et celle-ci est restée affichée durant tout le mois d'avril **dans les couloirs des stations les plus fréquentées de la partie sud du métro parisien.**

Avec cette campagne de communication hors saison, à une période où chacun réfléchit à sa destination pour les ponts de mai ou à ses prochaines vacances estivales, l'Office de Tourisme affiche son soutien à tout son réseau de socio-professionnels, **en pleine préparation actuellement de leur saison.**

Opposer aux aléas de la vie des usagers du métro; le bleu ciel, la mer, un coucher de soleil ou l'évocation des embruns méditerranéens. C'est cela que l'Office de Tourisme de Fréjus a souhaité offrir aux Parisiens qui empruntent chaque jour ce moyen de transport. **De belles secondes d'évasion entre patrimoine, mer, nature et soleil.**



« Coup de cœur... Fréjus à coup sûr », comme son nom l'indique, surfe sur le langage et ses expressions faisant référence aux expériences touristiques que l'on peut vivre « à coup sûr », à Fréjus. Une destination qui a le vent en poupe, chargée d'histoire, avec deux atouts majeurs : **10 km de plage de sable fin et 300 jours de soleil par an.**

NATHALIE COURRÈGES OBTIENT LA MÉDAILLE D'OR DU TOURISME



La directrice de l'Office de Tourisme de la ville de Fréjus a été récompensée pour son travail et son implication en faveur du développement touristique de la commune. Nathalie Courrèges a obtenu la plus haute distinction avec la médaille d'or du tourisme.

Les nominations pour l'obtention d'une médaille sont établies chaque année par arrêté du ministre chargé du tourisme et sont soumises à une commission chargée d'émettre un avis.

Nathalie Courrèges a chaleureusement été félicitée par le Maire de Fréjus David Rachline et l'adjoint délégué au tourisme, Christophe Chiocca.

LE SERVICE EN LIGNE « GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS » ÉVOLUE

Le service en ligne « Gérer Mes Biens Immobiliers », mis en place par l'État, s'enrichit d'un **nouveau parcours déclaratif.**

Les propriétaires peuvent, dans un parcours unique, réaliser leur déclaration foncière et les démarches fiscales liées aux taxes d'urbanisme, mais également déclarer la situation d'occupation d'un bien.

« Gérer Mes Biens Immobiliers » permet aux propriétaires de se conformer à une nouvelle obligation déclarative, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et mise en place par l'article 16 de la Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 :

tous les propriétaires devront, pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale, avant le 1^{er} juillet, à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation.

Vous êtes propriétaire ?

L'espace de gestion des biens immobiliers s'enrichit pour vous.



Le service est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7 et 24h sur 24. En cas de question ou de difficulté pour effectuer cette démarche, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé)
- votre service gestionnaire, via la messagerie sécurisée (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens Immobiliers »).

LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-GIONO A OUVERT SES PORTES

Au cœur du quartier de La Gabelle, la nouvelle structure culturelle accueille les scolaires depuis le mois de mars, et désormais le grand public les mercredis et samedis matin. La bibliothèque Jean-Giono, remplace ce qui était anciennement l'espace municipal « Plaisir de lire ». Elle se trouve au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Giò, et jouxte l'école élémentaire éponyme.



Les bibliothécaires de la ville de Fréjus, Ariane Allombert et Mélanie Munier, vous accueillent dans ce tout nouvel espace de 150 m². Le lieu est ouvert toute l'année, sauf durant les grandes vacances scolaires de l'été. 5 000 ouvrages sont disponibles: espace adulte avec littérature et magazines, espace « ado » avec BD et mangas, espace jeunesse, espace informatique, salle des documentaires, le tout ponctué de coins lectures individuels et collectifs.

INFOS PRATIQUES :

Bibliothèque Jean-Giono, 480 rue Jean Giono.

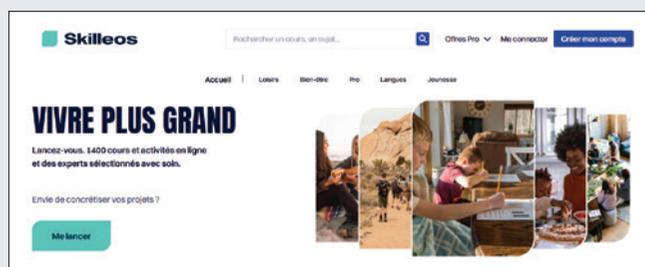
Adhésion gratuite pour les moins de 18 ans et 5 € par an pour les adultes.

Ouvert en semaine pour les écoles et les mercredis et samedis matin au grand public.

SKILLEOS MÉDIATHÈQUE : LA CONNAISSANCE À PORTÉE DE MAIN

La médiathèque Villa-Marie a mis en place **un nouveau dispositif innovant d'auto-formation**: Skilleos. Grâce à votre compte personnel de la médiathèque, vous avez exclusivement accès à une offre exceptionnelle. Ces cours sous forme de vidéos ludiques et pédagogiques, grâce à l'expertise de centaines de professionnels, vous permettront de vous former et d'en apprendre davantage sur un large choix de disciplines.

Plus de 1 400 cours en accès illimité, en ligne 24h/24 et disponible sur tous les supports numériques: ces formations sont variées, adaptées et accessibles à tous. Plusieurs domaines y sont mis en avant comme celui du loisir (photographie, cuisine, couture et bien plus encore), du sport et du bien-être (fitness, yoga, pilates, etc.), de la culture (chant, guitare, dessin, apprentissage d'une nouvelle langue...), de la jeunesse (aide pour le brevet/bac, révision du code, etc.), mais aussi des conseils pour gérer sa vie professionnelle (marketing, vente, stratégie), des formations pour savoir manier les logi-

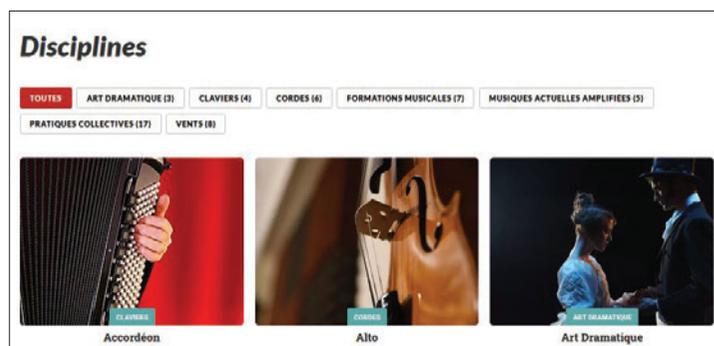


ciels de bureautique et multimédia (Excel, Word, Photoshop...) ainsi que ceux de « coding » et « e-marketing » (WordPress, PHP...). Il y en a pour tous les goûts!

Cette nouvelle plateforme répertorie des milliers d'heures de cours qui feront plaisir aussi bien aux grands qu'aux petits. Alors plus besoin de chercher. Maintenant, c'est à vous de jouer! Rendez-vous sur le site de la Médiathèque Villa-Marie pour vous inscrire et explorer ce nouveau monde qui vous attend.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE JACQUES-MELZER SE RÉINVENTE

Le site internet de l'École de musique Jacques-Melzer change d'interface pour vous. Claire et accessible à tous 24h/24, la nouvelle plateforme de l'école **vous propose un nouveau**



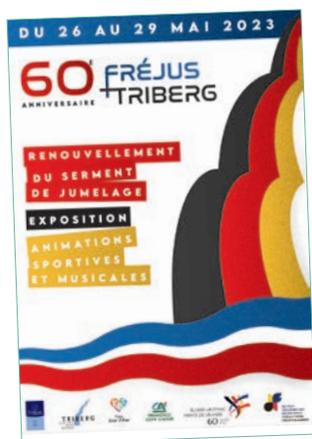
moyen de rester connecté pour en apprendre davantage sur son fonctionnement et ses événements.

Élèves, parents d'élèves et potentielles recrues seront conquis. Chacun pourra y trouver son bonheur! Les élèves pourront consulter l'ensemble des disciplines proposées par l'École, et **accéder à leur espace personnel pour échanger avec les professeurs et voir leur avancée pédagogique.** Les visiteurs curieux, eux, pourront se documenter sur les modalités d'inscription (tarifs, dossier de pré-inscription, éligibilité et règlement intérieur), mais aussi rester informés sur les actualités et les représentations organisées par l'École ainsi que leurs conditions d'accès.

En bref, n'hésitez plus! Venez découvrir la nouvelle plateforme de l'École de musique et tenez-vous au courant des dernières actualités.

60^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

FRÉJUS-TRIBERG : célébrer les liens tissés au fil des années



Voilà six décennies que Fréjus et Triberg tissent des liens riches de sens de part et d'autre du Rhin, un jumelage initié en 1963 à la suite de la réconciliation franco-allemande. Marqué par une amitié profonde et des échanges réguliers, ce jumelage va célébrer son 60^e anniversaire les 27 et 28 mai. À cette occasion, Fréjus est heureuse d'accueillir ce rendez-vous qui permettra de consolider encore davantage les relations avec nos amis tribergeois.

André Ollivier, Président du Comité de Jumelage et véritable artisan de cette rencontre, revient sur l'histoire de ce Jumelage. Ancien professeur de physique-chimie au lycée Albert Camus, il se dédie aujourd'hui avec passion à la perpétuation des liens de qualité avec chacune des villes jumelées avec Fréjus, aux côtés de son épouse, Saliha Ollivier, artiste-peintre et responsable de la section « Tabarka » depuis 1998.

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS LE PRÉSIDENT DU COMITÉ ?

J'ai été le Président du Comité de Jumelage de 2006 à 2014, puis de nouveau depuis 2022 pour les cinq villes avec lesquelles

Fréjus est jumelée: Triberg (Allemagne), Fredericksburg (États-Unis), Paola (Italie), Dumbéa (Nouvelle-Calédonie) et Tabarka (Tunisie).

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Mon rôle est de veiller au bon fonctionnement de l'association: gestion, relation interne et externe, préparer les réunions avec les membres du bureau, le conseil d'administration et l'Assemblée Générale annuelle. Contrôler les dépenses aussi avec la trésorière et préparer avec les responsables des sections, toutes les manifestations. De plus, notre vocation principale est de maintenir les relations avec les citoyens de nos villes jumelles, en les recevant à Fréjus ou en nous déplaçant avec le Maire de Fréjus ou ses représentants.

COMMENT LA VILLE ENTRETIENT-ELLE SES RELATIONS AVEC TRIBERG ?

Depuis le début du jumelage « Fréjus - Triberg » initié par les deux villes, le Comité d'accueil et de jumelage, regroupant des citoyens Fréjusiens, œuvre pour entretenir une relation amicale et conviviale continue à travers les années.

En effet, plusieurs générations se sont déplacées de part et d'autre du Rhin: tous



André Ollivier, Président du Comité de Jumelage, avec son épouse Saliha, sur la place Camille Formigé.

les ans, les scolaires (collèges) se déplacent dans les deux sens, souvent accompagnés par un professeur d'allemand. Il en est de même pour les adultes qui se rendent visite mutuellement dans un sens ou dans l'autre à l'occasion d'événements riches de sens pour nous: pour l'Omelette géante à Fréjus ou la Journée du Deuil Allemand (Volkstravertag) à Triberg, ou encore à

LE PROGRAMME 2023 :

Samedi 27 mai

10h - Aubade donnée par deux orchestres Tribergeois. Fréjus-centre (le long du marché)

15h - Défilé des groupes

Depuis les Arènes, en passant par la place Agricola, vers Fréjus-centre

17h30 - Cérémonie officielle animée par les groupes musicaux de Fréjus et Triberg Place Formigé

21h - Grand bal public

Base nature

Dimanche 28 mai

10h30 - Messe animée par les groupes de Fréjus et Triberg et danse de la souche.

Cathédrale Saint-Léonce

14h - Joutes provençales

Port-Fréjus

16h30 - Matches de foot féminin et masculin

FC Triberg et Étoile FC

Base nature



LE MOT DE L'ÉLU :

Pascal PIPITONE

Conseiller municipal délégué aux Jumelages et aux nouveaux arrivants

« Je suis particulièrement fier et heureux que Fréjus accueille nos amis allemands pour les 60 ans de ce Jumelage, qui est le plus ancien de la Ville. À cette occasion, plusieurs temps forts rythmeront le week-end des 27 et 28 mai, à commencer par le défilé des groupes fréjusiens et tribergeois depuis les Arènes le samedi, suivi de la cérémonie officielle au cours de laquelle le serment du renouvellement du jumelage sera signé. Je vous invite à venir nombreux à ces festivités où tradition, convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous. »

l'occasion de la Bravade ou la Fête des Lumières. Quant aux déplacements en nombre, ils ont lieu tous les cinq ans dans le cadre du renouvellement de la charte du jumelage. Un rituel maintenu et respecté, depuis toutes ces années. Nos deux Offices de Tourisme sont en relation pour développer plus d'échanges.

EN QUOI CE JUMELAGE EST-IL IMPORTANT POUR FRÉJUS ?

Ce jumelage a été initié à la suite de la réconciliation franco-allemande par André Léotard, Maire de Fréjus et Dr Heinz Villinger, Maire de Triberg en 1963, la même année que le Traité de l'Élysée. Comme tous les jumelages franco-allemands, notre jumelage participe à la construction européenne, à maintenir la paix, et enfin à mieux se connaître entre voisins et partenaires.

AVEZ-VOUS DES SOUVENIRS MARQUANTS DE CE JUMELAGE ?

Les déplacements pour le renouvellement de la charte du jumelage tous les cinq ans sont des souvenirs inoubliables à Fréjus comme à Triberg. Pour moi personnellement, en 2013, le 50^e anniversaire reste le

plus marquant car nous avons reçu à Fréjus 600 Tribergeois avec un grand succès.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CE JUMELAGE À L'AVENIR ?

Ce jumelage est une fenêtre ouverte sur l'extérieur de nos murs, mais aussi une chance pour nos deux villes. Il participe à perdurer notre amitié et permet aux générations nouvelles d'évoluer dans un climat de paix.



David Rachline rencontre Gallus Strobel, Maire de Triberg, en mai 2014.



André Léotard et Heinz Villinger signent le premier serment de Jumelage en 1963.



ÉCOLOGIE CITOYENNE : Fréjus s'engage !

La ville de Fréjus est pleinement engagée dans la protection de l'environnement en prenant activement en compte le développement durable. À l'occasion du Conseil municipal du 30 mars dernier, le Rapport annuel de développement durable 2022 (RADD) a été présenté.

Ce document revient sur les réalisations de la Ville en matière de préservation de l'environnement. Déclinées à différents niveaux, tels que la protection de la biodiversité ou encore la lutte contre le réchauffement climatique, les actions sont nombreuses et témoignent d'une réelle volonté d'agir. Sous l'impulsion du Maire David Rachline, **l'intégration de la question environnementale est devenue un véritable critère dans l'ensemble des projets** et réalisations portées par la municipalité. Et elle se confirme par des initiatives concrètes que vous découvrirez dans ce dossier.

Afin d'incarner cette volonté et de mettre en œuvre les politiques environnementales engagées par la Ville, notamment celles liées au label « Territoire engagé pour la nature » et au plan d'action 2022-2023, le Service Écologie Citoyenne a vu le jour l'année dernière. C'est lui qui coordonne le déploiement des différentes actions, sous la houlette d'Ariane Karbowski, adjointe déléguée à l'Environnement.

ÉCOCITOYENNETÉ : RENDRE LES FRÉJUSIENS ACTEURS DE LEUR ENVIRONNEMENT

Dans le courant de l'année dernière, l'écocitoyenneté a pris un essor particulièrement important, les habitants s'associant à de multiples opérations. Tout d'abord, l'opération « J'adopte un pied d'arbre » en a permis la mise en place à Fréjus-Plage. Cette opération sera intégrée à terme au dispositif « **Permis de végétaliser** ». Votée en Conseil municipal le 30 mars 2023, cette délibération permettra de mettre à disposition des habitants de la rue Reynaude - rue test dans le centre-ville - une jardinière en vue de végétaliser la Ville

et d'embellir les cheminements piétons (plus d'infos page 7).

La pollution étant un problème majeur de notre époque, le Conseil de quartier GAVAMA et la Ville ont organisé une matinée citoyenne de collecte des déchets dans ce quartier. Les déchets ont été regroupés au stade Galliéni où les enfants ont été récompensés pour leur action. Par ailleurs, le Service Écologie Citoyenne a coordonné, en collaboration avec la commune de Saint-Raphaël, la Journée Mondiale du Nettoyage de la Planète (World Clean up Day). Cette journée a réuni 400 participants qui ont collecté 1,2 tonne de déchets et 60 000 mégots.



Habitants et agents de la Ville, fiers de leur collecte, se retrouvent à l'issue du World Clean up Day.



©ECAA-Christine Delville

Mise en place de panneaux explicatifs dans le cadre de l'AME de la plage du Pacha.



David Rachline tague un avaloir d'eaux pluviales dans le cadre de l'opération "Ici commence la mer".

LABELLISATION DE LA VILLE AUTOUR DE LA VIE AQUATIQUE

Soucieuse de préserver la biodiversité marine, la Ville a adopté différentes chartes ces deux dernières années (« Zéro déchet plastique en Méditerranée », « Une plage sans déchet plastique »), et notamment la **Charte Pélagos**. En signant la charte, Fréjus s'est engagée, notamment à :

- Favoriser les actions pédagogiques et diffuser des informations sur le sanctuaire Pélagos
- Contribuer à réduire au maximum les activités à impact sur les mammifères marins.

Cet engagement permet à la Ville d'afficher une forte ambition pour la préservation de ces animaux et de confirmer son territoire comme un pôle de la biodiversité marine.

AIRES MARINES ÉDUCATIVES: UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INNOVANTE

Le programme des Aires Marines Éducatives (AME) 2020-2022 s'est clôturé par la réalisation des dernières actions sur les 3 AME naturelles littorales gérées par des élèves du territoire, en collaboration avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, référent scientifique: sur les étangs de Villepey, la plage du Pacha et Port-Fréjus (création et mise en place de panneaux d'information, réalisation d'un sentier botanique et installation de ganivelles). Au

regard du succès ce dispositif, 3 nouvelles AME ont été créées pour 2022-2025: sur la plage des Esclamandes, la plage de l'Argens et celle de « l'Alba », à l'entrée de la Base Nature. Les écoles élémentaires Paul-Roux (CM2 de M. Fournier) et Balzac (CM1 de Mme Hurstemans) ainsi que le collège Villeneuve (6^e de Mme Chatachvilly) foisonneront d'idées en vue de préserver ces espaces naturels.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE: STOP AUX DÉCHETS

Initiée en 2021, l'objectif de la campagne de sensibilisation « Ici Commence la Mer, ne rien jeter » est de sensibiliser le grand public à la pollution marine d'origine terrestre. À cet effet, les avaloirs d'eaux pluviales de la Ville ont été tagués pour alerter la population sur le fait que tout déchet qui y est jeté, atterrit ensuite dans la mer!

Dans le cadre de la saison 2 de l'opération « Ici Commence la Mer », les trois collèges de Fréjus ont été invités à réaliser une courte vidéo pour devenir ensuite le clip de campagne 2022. Le Collège Villeneuve remporta ce concours.

Poursuivre la sensibilisation de tous pour ancrer durablement les bons gestes à adopter est bien la vocation de cette campagne. À ce titre, la réalisation du **clean-tag géant**, le 18 mai 2022, sur les berges du Reyran est une manière d'éveiller les consciences des promeneurs mais aussi des touristes arrivant en avion.



©Stéphane Jamme

FRÉJUS, PREMIER SITE DE PONTE MÉDITERRANÉEN DE LA TORTUE CAOUANNE

La Ville et Estérel Côte d'Azur Agglomération ont mis en place un partenariat fort avec le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) et l'Association Marineland en vue du développement d'un programme de gestion et de sensibilisation autour de l'espèce.

Des équipes scientifiques et cynophiles étaient venues à Fréjus pendant la période estivale afin de rechercher des œufs de tortues, et relâcher la tortue caouanne soignée par le CRFS et l'Association Marineland au large de Port-Fréjus.



Le Maire en déplacement à l'école élémentaire Balzac, dotée de panneaux photovoltaïques aux côtés du DGST de la Ville, M. Trénac.

EN 2023 :

- Le système de chauffage de la capitainerie sera remplacé par une installation de thalassothermie pour un montant de 205 000 €
- Un schéma directeur des énergies pour la création d'un réseau de thalassothermie sur le territoire sera réalisé
- De nouvelles centrales solaires en autoconsommation seront créées.

Hors Capitainerie et relamping, l'ensemble des actions fait partie du contrat de performance énergétique (CPE) dont le montant des travaux s'élève à 3 500 000 €.

Enfin, la mise en place d'une gestion technique centralisée (GTC) permettant de piloter les installations à distance contribue à la réduction des dépenses en matière d'énergie.

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

Favoriser les déplacements doux, c'est contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, le **Plan Vélo** s'inscrit dans cette perspective. Établir un réseau de pistes cyclables cohérent, voilà l'objectif de la Ville et de l'Agglomération.

C'est pourquoi, en 2022, la Mairie a relié le centre-ville et la Base Nature, en créant la piste du boulevard Séverin Decuers.

En 2023, une piste cyclable sera aménagée chemin de la Baume qui permettra de relier l'avenue Lachenaud et le chemin des Berges du Reyran. Récemment, la piste rue



LE MOT DU MAIRE

David RACHLINE

« Répondre aux besoins du présent, tout en préservant ceux des générations futures en prenant en compte les problématiques écologiques, sociales et économiques : c'est ainsi que le développement durable se définit, et c'est ainsi que nous agissons à Fréjus au travers d'une multitude d'actions : économies d'énergie, création de pistes cyclables, pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures d'écoles, etc. Toutes ces initiatives sont interconnectées puisqu'une politique favorisant le développement durable, pour être efficace, doit être pensée dans sa globalité. Depuis le début de ce mandat, nous avons porté de nombreux projets comme la végétalisation de la Ville, la conservation de notre patrimoine, ou encore la protection de la biodiversité marine. Et nos efforts vont encore s'accroître pour le bien de tous. »

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

À l'heure où les tarifs de l'énergie augmentent, la ville de Fréjus intensifie son plan Énergie et met en place des actions innovantes depuis le début du mandat pour préserver l'environnement et protéger le pouvoir d'achat des contribuables et des usagers.

Aussi, la commune a conclu un marché global de performance énergétique en 2020 avec ENGIE pour une durée de 8 ans, visant une réduction de 20 % des consommations d'énergie de 88 bâtiments. Dans ce cadre, plus de **1 000 lanternes de vieille génération ont été remplacées** par des leds connectées, le coût total de ce relamping s'élevant à 893 660 €. L'éclairage public est l'un des postes de dépense énergétique le plus important d'une commune, après le chauffage et l'éclairage intérieur des bâtiments.

En parallèle, la Ville investit dans les énergies renouvelables. Les écoles élémentaires Giono et Balzac, ainsi que l'école maternelle Les Lutins, ont bénéficié de la pose de **panneaux photovoltaïques**. Par ailleurs, des travaux d'isolation de combles ont été effectués dans 4 écoles (groupe scolaire Caïs, élémentaire Turcan, maternelle et élémentaire Aubanel).

La chaufferie de la piscine Galliéni a été renouvelée et un système de cogénération a été installé. Celle de la piscine Maurice-Giuge bénéficie également de travaux pour un montant de 350 000 €.

des Marsouins a vu le jour. Elle permet de faire la liaison entre l'avenue du XV^e Corps et l'avenue de Lattre de Tassigny.

Enfin, en 2022, 227 **primes à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)** ont été accordées par la Ville aux Fréjusiens désireux de bénéficier de ce dispositif. Un dispositif pour lequel la Ville a dépensé 108 600 € depuis sa mise en place en 2021.



Remise de la prime pour l'acquisition d'un VAE, en présence du Maire David Rachline et d'Arianne Karbowski, Adjointe déléguée à l'Environnement.

FÊTE DE LA MER ET DU NAUTISME :

Un évènement familial qui sensibilise au respect de la mer

Originellement organisée par l'Office du Tourisme, « Fêtes du nautisme » revient cette année le samedi 3 juin, de 10h à 17h, sous l'appellation « Fête de la Mer et du Nautisme », avec des objectifs qui évoluent, sous la direction du Service Écologie Citoyenne, pour une sensibilisation accrue aux enjeux environnementaux.



Répondant au cahier des charges du **Label France Station Nautique** sur lequel le Maire s'est engagé, la Ville propose cette année d'associer, en plus des acteurs du nautisme, les associations environnementales de notre territoire.

DEUX LIEUX FESTIFS ET COMPLÉMENTAIRES

Le **Village Environnement** d'abord, situé à la Base Nautique, accueillera les stands de plusieurs associations environnementales, de la Mission Locale Est-Var, du SMiDDEV, ainsi que du Service Écologie Citoyenne, où des jeux, des animations et diverses démonstrations seront organisés. Des Éco-Ambassadeurs et des agents de la Brigade Environnement et Écociyenneté pourront également répondre à vos questions concernant les actions engagées par la commune dans le domaine de l'écologie.

Le **Village du Nautisme** ensuite, situé Place des Galoubets à Port-Fréjus, accueillera lui, des associations tournées vers les activités maritimes et nautiques comme Voiles Latines, Hermès Joutes, Pêcheurs plaisanciers. Des acteurs du nautisme comme la Gendarmerie Nautique compléteront le panel de professionnels présents.

Le village proposera des initiations, des démonstrations et des balades, à faire en famille ou entre amis.

Enfin, sur la Base Nature, le Centre de Loisirs Jeunesse (CLJ) et le dispositif Handiplage seront également ouvert au public.

LE PROGRAMME :

Samedi 3 juin

10h-17h - Exposition Océano Plastic à la Base Nautique

10h-12h - Présentation des formations liées aux métiers de la mer sur le territoire, par la Mission Locale Est-Var

10h30-12h - Dépollution sous-marine et de Fréjus-Plage, par Estérel Blue Water et Planète Actions

11h - Inauguration du nouveau parcours d'orientation « Captain Game Fréjus »

14h-17h - Démonstration de Joutes provençales à Port-Fréjus

L'ÉCOLE AUBANEL EN PREMIÈRE LIGNE POUR SENSIBILISER

Les deux classes de CM1 et une classe de CP de l'école Aubanel se sont investies dans le concours pédagogique « Océano pour tous », mis en place par l'Institut océanographique de Monaco, tout comme le collège Villeneuve qui a reçu à la mi-mars la visite d'Estelle Lefebvre, marraine de cette opération. Le 20 mars, les élèves de l'école Aubanel ont réalisé différentes actions, en présence d'Ariane Karbowski: sensibilisation des habitants du quartier à la pollution générée par les mégots, distribution de cendriers de poche « Fréjus s'engage », réalisation de pochoirs à la bombe dans la cour et autour de l'école. Objectif: poursuivre la sensibilisation de tous pour ancrer durablement les bons gestes à adopter.



Ariane Karbowski, adjointe déléguée à l'environnement a longuement échangé avec les élèves de l'école Aubanel sur les enjeux environnementaux.

INTERVIEW : TROIS QUESTIONS au nouveau manager de commerce

Fort de 5 ans d'expérience au sein du service Commerce de la ville de Cannes et de 2 ans au sein de celui de Grasse, Cyril Escato est le nouveau manager de commerce de la Ville.



“Manager de commerce” est un métier novateur : quel est votre rôle au sein de la Direction de l’attractivité commerciale ?

J’ai un rôle de facilitateur et de lien entre les commerçants et la municipalité. Mon rôle est de créer une transversalité entre les différents commerçants mais aussi les différents services. Le but est d’amener une réelle dynamique auprès des commerçants : cela leur permet de devenir acteur de leur propre attractivité.

Je vais avoir un rôle d’écoute auprès des commerçants de la Ville mais aussi un rôle d’accompagnement. Je pourrai les soutenir dans différents projets, tels que des animations commerciales, ou les conseiller dans leurs démarches, qu’elles soient administratives, logistiques, événementielles et autres.

Comment favorisez-vous la cohésion entre les commerçants ?

Il faut dans un premier temps établir un contact avec eux afin de connaître leur situation et comprendre leurs doléances. Les commerçants sont souvent confrontés aux mêmes difficultés au quotidien et ont plus ou moins les mêmes attentes. Je leur conseille donc de porter des projets communs car,

ensemble, ils sont plus forts. Nous avons pu nous en rendre compte avec la création de Cap Hermès notamment, mais cela est valable pour toutes les associations de commerçants du territoire.

L’objectif principal aujourd’hui va être de faire converger l’intérêt personnel du commerçant avec l’intérêt général soutenu par la Ville.

Quel est l’axe principal sur lequel vous travaillez pour favoriser le commerce et l’artisanat à Fréjus ?

La spécificité du centre-ville de Fréjus est d’être éloigné du front de mer et nous devons faire de cette différence une force. L’axe qui se veut prioritaire, selon nous, va être de soutenir et de mettre en avant le commerce local et de proximité. Même si les grandes enseignes peuvent être une locomotive attractive, cela serait complètement contre-productif avec le commerce de proximité et artisanal qui fait la force de la Ville.

Mon engagement est de recréer du lien avec les commerçants et d’exploiter au mieux leurs forces qui sont déjà existantes et à fort potentiel.

COMMERCE, ARTISANAT ET TISSU ASSOCIATIF : la ville de Fréjus récompensée !



À l’occasion de la 14^e édition de la **Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP)** qui s’est déroulée le lundi 3 avril dernier au Grand Rex, à Paris, **la commune a conservé et consolidé le Label National**, attribué les années précédentes, en reconnaissance de son dynamisme.

C’est parmi 640 villes participantes à travers toute la France, que Christelle Plantavin,

Adjointe au commerce et à l’artisanat représentant le Maire David Rachline, Sylvie Caietta, Conseillère municipale au Commerce et Jérôme Réber, Directeur de l’Attractivité commerciale, ont assisté à la cérémonie fêtant ses 90 ans.

La JNCP, acronyme de la « Journée nationale du commerce de proximité, de l’artisanat et du centre-ville », attribue ou maintient durant sa manifestation **un label récompensant une politique volontariste** en matière de développement des activités économiques de la ville.

C’est un honneur et une

fierté de voir attribuer une distinction, pour les agents et les élus travaillant en partenariat étroit avec les acteurs locaux, et surtout pour les commerçants, artisans et associations, engagés au quotidien pour faire vivre notre territoire.



LE CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART s'agrandit en se diversifiant



Inauguration de l'atelier de Luciano Usai, mosaïste-vitrailliste, en présence des élus de la Ville et de la Direction de la Médiathèque.

Fréjus est une ville d'Art et d'Histoire – elle en a même le label –, mais l'art ne s'y conjugue pas qu'au passé, fort heureusement. La cité de l'Hermès respire également au rythme des artistes d'aujourd'hui, qu'elle accueille et héberge selon un protocole précis – qui lui permet au reste de faire cohabiter ateliers publics et privés –, au sein du Circuit des Métiers d'Art.

Celui-ci, dorénavant connu et reconnu, à la fois par les professionnels et par les Fréjusiens, bénéficie lui aussi d'un label national, signe supplémentaire, et officiel, de cette reconnaissance.

L'attractivité du Circuit n'est plus à démontrer. Pour preuve: l'installation régulière de nouveaux artistes, venus l'enrichir de leur sensibilité, et contribuer à accroître encore sa diversité, déjà conséquente, en y implantant parfois de nouvelles disciplines. Tel aura été le cas, ces deux derniers mois, pour les artistes suivants: le mosaïste et vitrailliste **Luciano Usai**, la créatrice de sandales en cuir **Angela Fantafil**, la peintre sur mobilier **Cécile Rigoulot**, l'illustrateur-graphiste **Louis Baldissera**, et enfin le duo d'auteur et de dessinateur de bandes dessinées **Alexis Sentenac** et **Brice Cossu** – déjà installés à Fréjus de longue date, mais qui occupent dorénavant un atelier plus vaste. Ce sont désormais une trentaine d'artistes qui constituent les forces vives du Circuit.

Parmi les contreparties qui incombent aux artistes en échange de leur affiliation au Circuit des Métiers d'Art, se distinguent des missions de **valorisation** et de **médiation**. Celles-ci se décomposent notamment au sein d'animations municipales telles que 100 % Nature, ou la Fête du Printemps. D'autres partenariats plus spécifiques auront également été mis en place, parmi lesquels il convient de signaler l'Atelier des p'tits artistes, qui se tient de façon espacée les mercredis à la Médiathèque Villa-Marie, partenaire fondamental dans le secteur de la transmission culturelle.

Si l'Action Culturelle est de manière assez naturelle l'interlocutrice privilégiée des membres du Circuit, les services municipaux du Foncier et du Commerce constituent avec elle un triptyque – pour rester dans le lexique artistique – sur lequel peuvent s'appuyer les artistes. Diversifié et dynamique, le Circuit des Métiers d'Art a pour vocation la **transmission** et l'illustration des savoirs et des **savoir-faire**. La prochaine étape de son développement, en gestation, passe par l'augmentation de sa visibilité numérique.



Cécile Rigoulot



Louis Baldissera



LE MOT DE L'ÉLUE :

**Martine
PETRUS-BENHAMOU**

Première adjointe déléguée aux Affaires culturelles et au Patrimoine historique

« Je me réjouis de l'arrivée de quatre nouveaux artistes qui viennent étoffer le Circuit des métiers d'art dans le savoir-faire du vitrail, de la mosaïque, du bois, du cuir et de la création d'illustrations manga: Luciano Usai, Cécile Rigoulot, Angela Fantafil et Louis Baldissera. Dotés d'un immense talent, chacun dans son domaine, ils ont à cœur de transmettre leur expertise aux adultes et aux enfants, dans la continuité du label Ville et Métiers d'art qui s'appuie sur la valeur savoir-faire et la transmission. Ils vous attendent dans leurs ateliers pour vous présenter leurs créations qui vous éblouiront par leur beauté et leur originalité. Je suis particulièrement fière de leur implantation dans le cœur historique de Fréjus car elle va apporter une touche artistique au centre-ville, en plus de le dynamiser. »



Angela Fantafil

CHALLENGE FRÉJUS (13-14 MAI):

Le "Tri" et la cité romaine faits pour se rencontrer



© Franck Cluzel

Entre Estérel et Maures, collines boisées, et bord de mer (Méditerranée), sans oublier sa Base Nature au passage, Fréjus est *the place to be* pour la pratique du triathlon. À moins que cela ne soit l'inverse, et que le triathlon soit fait pour Fréjus!

Voilà à tout le moins le sentiment qui prévalait voici un an, au sortir du premier événement du genre dans la capitale de l'Est-Var! Et voilà aussi pourquoi, les 13 et 14 mai prochains, et pour la seconde année consécutive, Fréjus se présentera comme la place forte du triathlon dans l'hexagone! Au menu, l'EKOÏ CHALLENGE FRÉJUS: trois triathlons aux formats court (S), olympic (M) ou middle (L), auxquels l'on ajoute les manches (masculins et féminines) du "Grand Prix de Triathlon", un relais mixte XS et, bien sûr, les courses Kids (pour les 6-15 ans).

Mais cette édition #2 va prendre une autre dimension. Parce que l'épreuve est dorénavant associée au label Challenge Family, agence d'événementiel sportif qui labellise une quarantaine de courses à travers une trentaine de pays du monde entier.

LABEL "CHALLENGE FAMILY", GAGE DE DÉVELOPPEMENT

À l'organisation du "Triathlon de Fréjus by Ekoï", appellation originelle de l'épreuve en 2022, était Trigames, label géré par Sylvain Lebret. Trigames « a, depuis, été racheté par Challenge Family », explique Sylvain Lebret, lui-même dorénavant sous l'égide Challenge. La structure Trigames « plafonnait en France », continue le directeur de l'épreuve en charge de la gestion administrative et technique. « A contrario,



bien implanté à l'international, Challenge entend évoluer et se développer en France même. En ce sens, les deux sont complémentaires, avec des moyens supplémentaires qu'apporte Challenge et dont ne disposait pas Trigames ».

Avec le soutien de la Ville et l'apport de la section Triathlon de l'AMSLF, indispensable sur l'aspect sportif de l'événement, Fréjus et son triathlon présentent ainsi un réel potentiel de développement. « *Surface technique, capacités géographiques... le terrain de jeu est parfait. Avec la participation d'athlètes de haut niveau, français et étrangers, Fréjus deviendra un grand rendez-vous pérenne du calendrier du "Tri" en France et, peut-être, sur la scène internationale.* »

Cela passe aussi par un programme complet, à même de concerner tous les publics. L'arrivée d'un format middle (en français, une longue distance L, soit 1,9 km de natation, 96 de vélo et un semi pour finir) va dans ce sens, aux côtés du format olympic (M) et d'un S (750 m, 20 km, 5 km) « *en circuit fermé dans la foulée et sur le parcours du Grand Prix. Les concurrents qui ne peuvent, pour diverses raisons, prétendre au M ou au L, disposent ainsi d'une épreuve à leur main* ».

Tous les éléments sont donc réunis pour faire de ce rendez-vous de la mi-mai un incontournable du triple effort en France. Et même le beau temps est commandé...

+ d'informations

www.challenge.com

➤ **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Les mardis 2 et 16 mai à 14h
Salle de la Chapelle en Mairie
Inscription ☎ 04 94 51 76 17

➤ **REPAIR-CAFÉ : ATELIER DE RÉPARATION GRATUIT**

Tous les mardis
Salle de réunion de la maison des associations (Base nature)
Information ☎ 06 06 52 16 66

➤ **LA MUTUELLE COMMUNALE**

Permanences lundi, jeudi, vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 17h
71 rue Aristide Briand
☎ 06 41 37 24 15

➤ **LIGUE CONTRE LE CANCER**

Marche mensuelle le 2^e mardi de chaque mois - Rdv à 10h
Base nature, point accueil
☎ 06 20 81 22 70

➤ **LOISIRS ET PARTÂGE**

Permanence tous les jeudis, de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour de Mare - 65, Allée du Serpolet
☎ 07 83 77 81 01

➤ **ASSOCIATION VEGA AZUR**

Cours d'auto-défense pour les plus de 60 ans. Tous les lundis, de 14h à 15h
Salle Le Tonneau, avenue de Provence
☎ 06 12 05 50 51

➤ **AQUA'GYM**

Tous les lundis de 11h15 à 12h
Participation 30 euros/trimestre
Organisée par le CCAS DOMITYS
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **FRÉJUS VOUS ACCUEILLE**

Permanence tous les mardis et jeudis, 9h-11h
(Sauf vacances scolaires) :
Maison pour l'emploi, Base nature

• **Cours de tango argentin :**

Vendredi, 10h30 - 12h

• **Yoga du rire et Om Chanting :**

Mercredi, 16h - 18h

• **Danses en lignes :**

Mardi 14h-16h

• **Tai Chi - Dao :**

Mercredi 14h-16h

• **Gospel :**

Vendredi 18h-20h et le samedi 1 fois par mois 10h-15h
www.frejusva.org

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications.

➤ **CONFÉRENCES DU PATRIMOINE**

Le 3^e mardi de chaque mois à 18h
Salon de musique - Villa Aurélienne

➤ **VISITES GUIDÉES**

Départs devant l'Office de Tourisme

Fréjus : Ville Romaine

Lundi et jeudi à 14h30

Fréjus : L'Intégrale

Mardi et vendredi à 14h30

Crypte du Vivier Romain

Mercredi à 14h30

Office de tourisme

☎ 04 94 51 83 83

www.frejus.fr

➤ **LE BARRAGE DE MALPASSET**

Au cœur d'une Catastrophe
Du 03 avril au 30 juin

Tous les vendredis à 9h30

Visite guidée sur réservation
Billetterie Office de Tourisme

➤ **EXPOSITIONS**

➤ **4 SIÈCLES D'HISTOIRE DES TROUPES DE MARINE**

du mardi au dimanche de 10h à 18h (entrée libre)

☎ 04 94 17 86 03

Jusqu'au 31 août 2023

Musée des Troupes de Marine - RD4



➤ **EXPOSITION**

« **Contes en Haïkus** »

Exposition interactive pour entrer dans l'univers du Conte, par le biais du livre et du jeu

Du 04 avril au 26 mai

Médiathèque Villa Marie

➤ **EXPOSITION des œuvres de Bernard Thiebaut**

Artiste spécialisé dans l'huile sur toile de lin en glacié

Du 1^{er} au 31 mai 2023

Vikings Casino - Port-Fréjus

➤ **EXPOSITION « Transmettre »**

Organisée par les Amis du Pays de Fréjus et le Ciné-Photo Club Maures Estérel

Jusqu'au 14 mai 2023

Musée d'Histoire Locale



➤ **EXPOSITION**

« **Eco'liés pour la Nature** »

Organisée par le Service Écologie, avec la Direction de l'Enfance et de l'Éducation
Du 24 mai au 02 juillet 2023
Base Nature François Léotard

➤ **EXPOSITION PEINTURE**

Thème « **Portraits** »

Organisée par la Société Aygulpoise de Sports et Loisirs (Entrée libre)

Du 22 au 28 mai 2023

10h-13h et 15h à 19h

Espace municipal de Port-Fréjus

➤ **EXPOSITION ARTS ET LOISIRS**

Exposition d'ouvrages et démo de calligraphie chinoise

Organisée par Fréjus Vous Accueille, association culturelle et artistique

Les 20 et 21 mai 2023

10h-17h30

Espace municipal de Port-Fréjus

DU 8 AU 14 MAI

➤ **PAUSE PHILO**

Le silence

Animée par Béatrice REISS

Réservation ☎ 04 94 51 01 89

Mardi 9 mai à 18h

Médiathèque Villa-Marie

➤ **ATELIER FLORAL POUR LES SENIORS**

Organisé par le CCAS

Inscriptions obligatoires auprès de la Mairie Annexe de St Jean de Cannes

☎ 04 94 40 38 44 ou sur place le lundi, mercredi et vendredi.

Mercredi 10 mai à 14h-16h

Salle polyvalente de Saint-Jean de Cannes

➤ **RENDEZ-VOUS DU MERCREDI**

Contes en origamis : histoires et atelier
À partir de 6 ans

Réservation ☎ 04 94 51 01 89

Mercredi 10 mai à 14h30

Médiathèque Villa-Marie

➤ **RDV COMPOSTEURS**

Parking de la Maison des services APAC, 34 rue Laurent Barbero

Mercredi 10 mai 16h

Parc d'activités Le Capitou - Pôle BTP - Fréjus



➤ **RÉUNION D'INFORMATION**

« Anticiper les conséquences des dérèglements climatiques collectivement et individuellement »

Mercredi 10 mai à 18h

Théâtre le Forum

➤ **CONCERT CARTE BLANCHE**

« La dynastie des Bach »

En trio baroque

Proposé par l'École de musique J. Melzer

Professeurs : C. Vincent, A. Ferrali

et O. Metay

Mercredi 10 mai à 18h30

Salle du Cloître

➤ **ATELIER EMPLOI (POUR FEMMES)**

Comment bien me préparer pour être convaincante lors de mon entretien d'embauche ?

Animé par l'Association ÉGÉE (sous réserve du nombre de participants)

Infos ☎ 06 61 80 86 36

Jeudi 11 mai à 9h30

Maison d'Ailes, Base Nature

➤ **PRÉSENTATION LITTÉRAIRE**

Avec Lindsay Fleuri

Jeudi 11 mai à 18h

Vikings Casino Fréjus

➤ **CONFÉRENCE**

« L'expédition de la Baltique (Bomarsund 1854) » animée par Monsieur Walter Bruyères-Ostells

Organisée par l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine

Jeudi 11 mai à 18h30

Château Gallieni, Maison du Combattant à Fréjus

> FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

Thème POP ! Avec votre enfant, explorez, détournez, réinventez l'extraordinaire dans votre quotidien...
Vendredi 12 mai à 14h30
Villa Aurélienne

> WEST SIDE STORY

Concert/spectacle musical
Vendredi 12 mai à 20h30
Théâtre le Forum

> FÊTE DE PRINTEMPS

Organisée par l'association des commerçants de Fréjus CAP HERMÈS
- Vendredi 12 mai
18h-19h30 : défilé de mode printemps/été
- Samedi 13 mai
10h-18h : expositions d'artistes
18h-20h30 : concerts de musique
Cœur historique



> TRIATHLON DE FRÉJUS 2023

Contact : challenge-frejus.com
Les 13 et 14 mai
Base Nature François Léotard

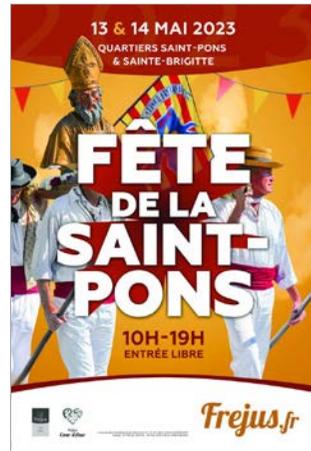


> TENNIS DE TABLE

Championnat Pré-nationale masculine (phase 2 - J7)
Organisé par l'AMSL Fréjus Tennis de table
AMSL Fréjus (3) vs Nice Cavigal TT (4)
Samedi 13 mai 17h
(entrée gratuite)
Salle de tennis de table de Sainte-Croix

> FÊTE DE LA SAINT-PONS

Les 13 et 14 mai
Quartiers Saint-Pons et Sainte-Brigitte



> LA NUIT DES MUSÉES

Organisée par la Direction de l'Archéologie et du Patrimoine Avec la participation de l'École municipale de musique J. Melzer
Infos ☎ 04 94 53 82 47
Samedi 13 mai
Musée d'Histoire locale et Musée Archéologique

> HANDBALL - Championnat

Pré-nationale masculine (phase 2 accession - J7)
AMSL Fréjus Val d'Argens (1) vs ES Cros-de-Cagnes
Samedi 13 à 20h
Salle Jean-Vilain (Villeneuve)

> VIDE-GRENIER

Association Bébé en conscience
Réservation : bebeenconscience.com
Dimanche 14 mai 8h-15h
Complexe Hippolyte Fabre - Fréjus

> BREVET DU RANDONNEUR DE L'ESTÉREL

Organisé par le Club Alpin Français de l'Estérel (Sur inscription)
Infos : bianchi.jj83@gmail.com
Dimanche 14 mai 8h30
RDV Col Notre-Dame



> STAGE DE PILOTAGE KIDS #2

Organisé par l'AMSL Fréjus Sports Mécaniques (à partir de 6 ans)
Renseignements / Inscriptions : moto@amslfrejus.com - Tél. 07 83 40 36 26
Dimanche 14 mai 9h-14h
Circuit IRK (International Racing Kart)
Chemin de Villeneuve - Avenue du 8-Mai 1945

DU 15 AU 21 MAI

> RDV COMPOSTEURS

Mercredi 16 mai 12h30
Parking de la Maison des services APAC, 34 rue Laurent Barbero
Parc d'activités Le Capitou - Pôle BTP - Fréjus

> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE

« Pourquoi et comment Fréjus a obtenu la marque Ville Impériale »
Animée par Philippe Cantarel, guide-conférencier
Mardi 16 mai à 18h
Villa Aurélienne

> CONFÉRENCE ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

« Adolescence et dépendances »
Animée par Lionel Barra de l'association PARAT Conseils, consultant et formateur en addictologie
Mardi 16 mai à 18h30
Théâtre le Forum

> HEURE MUSICALE

Audition pluridisciplinaire
Proposée par l'École de musique J. Melzer
Mardi 16 mai à 18h30
École de musique J. Melzer

> ATELIER DES PTITS ARTISTES

Sculpture en papier. Animé par Anne-Catherine Branthomme du Circuit des Métiers d'art (à partir de 6 ans)
Mercredi 17 mai à 14h30
Infos ☎ 04 94 51 01 89
Médiathèque Villa-Marie

> PÈLERINAGE DE LA VIERGE DE SANTA CRUZ

Organisé par le Collectif des Amis de Santa Cruz avec un hommage à Dominique Luhern.
Contact M. Gimenez ☎ 06 09 44 35 00
Départ le jeudi 18 mai à 6h30 pour Nîmes
Rdv au péage de Puget-sur-Argens

> FÊTE COMMERCIALE DU ROTARY CLUB

Jeudi 18 mai à 9h-18h
Boulevards d'Alger et de la Libération

> BAL DU CCAS

Bal de Mai
Vendredi 19 mai
Salle municipale de Port-Fréjus

> AGILITY

Sélectif du Trophée des Grandes Régions 2023. Organisé par l'Estérel Club Éducation Canine
Les 20 et 21 mai
Base Nature François Léotard

> CONCOURS DE LA NOUVELLE EN 1000 MOTS

Proclamation du palmarès de la 28^e édition
Samedi 20 mai à 11h
Parvis de la Villa Aurélienne

> HANDBALL - Championnat

Excellence territoriale masculine (phase accession - J8)
AMSL Fréjus Val d'Argens (2) vs Entente Cuers-Pierrefeu HB
Samedi 20 mai à 19h (entrée gratuite)
Salle Paul-Cavalier (Puget-sur-Argens)

DU 22 AU 28 MAI

> CINÉ-CONFÉRENCE

Ciné-classique #9 : Notre pain quotidien (1934)
Mardi 23 mai à 20h
Cinéma Le Vox



> CONFÉRENCE - CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

« Le miroir dans la Peinture du Moyen-Âge à nos jours »
Animée par Mme Diaferio
Mardi 23 mai à 18h
Villa Aurélienne

> AUDITION CLASSE DE PIANO

Professeur Anna Sazhumyan
Mardi 23 mai à 18h30
École de musique J. Melzer

> **ATELIER JEUNESSE**

À la découverte de Nouvelles Contrées
Jeu de société pour les ados !
à partir de 11 ans
Infos ☎ 04 94 51 01 89
Mercredi 24 mai à 14h30
Médiathèque Villa-Marie

> **INAUGURATION DE L'EXPOSITION**

« Eco'liés pour la Nature »
Mercredi 24 mai à 17h30
Base nature

> **AUDITION EXAMEN CLASSES D'ART DRAMATIQUE**

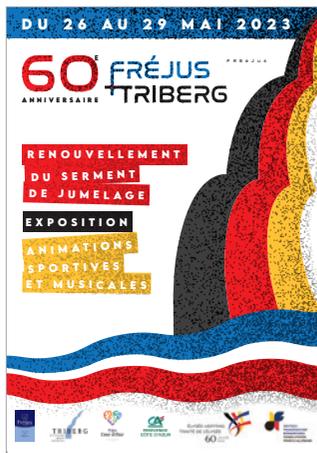
Professeurs A. Levy et M. Solignat de l'École de musique J. Melzer
Mercredi 24 mai à 20h
Salle Cocteau - Le Forum

> **ATELIER EMPLOI**

Comment décrocher un entretien d'embauche ?
Animé par l'Association ÉGÉE (sous réserve du nombre de participants)
Infos ☎ 06 61 80 86 36
Jeudi 25 mai 9h30
Maison d'Ailes, Base Nature

> **60° ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE « FRÉJUS, TRIBERG »**

du 26 au 28 mai
Base Nature François Léotard, Espace Caquot, Place Formigé



> **MATCH FOOTBALL**

Étoile FC VS AS Saint-Priest
Samedi 27 mai à 18h
Stade Louis-Hon (Saint-Raphaël)

> **LÉA EN CONCERT**

Ancienne candidate de The Voice
Samedi 27 mai à 20h
Vikings Casino Fréjus

> **CHORALE DES ENFANTS**

Dans le cadre du 60° anniversaire du Jumelage entre Fréjus et Triberg par l'École municipale de musique J. Melzer
Samedi 27 mai 17h
Place Formigé

> **ODYSSEY**

Danse
Samedi 27 mai à 20h30
Théâtre le Forum

> **FÊTE DE LA NATURE**

Les Amis de Villepey
Dimanche 28 mai à 9h
Ferme des Esclamandes

> **VIDE-GRENIER**

Au profit de l'association HAPPYHANDY
Inscriptions ☎ 06 19 36 09 50
Dimanche 28 mai 9h-18h
Parking Hippolyte Fabre

DU 29 MAI AU 6 JUIN

> **ATELIER EMPLOI**

Comment valoriser mes qualités lors de mon entretien avec l'employeur ?
Animé par l'Association ÉGÉE (sous réserve du nombre de participants)
Infos ☎ 06 61 80 86 36
Jeudi 1^{er} juin 9h30
Maison d'Ailes, Base Nature

> **CONFÉRENCE**

Sur la littérature allemande
Dans le cadre des 60 ans du Jumelage Fréjus/Triberg
Animée par Jacques Carle
Mardi 30 mai à 18h
Médiathèque Villa-Marie

> **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**

« La musique des jardins »
Ateliers proposés par les animateurs des accueils de loisirs et les bibliothécaires
10h pour les 3-5 ans
14h15 pour les + 6 ans
Infos ☎ 04 94 51 01 89
Mercredi 31 mai
Jardin de la Villa-Marie

> **RDV COMPOSTEURS**

Parking de la Maison des services APAC, 34 rue Laurent Barbero
Mercredi 31 mai à 16h
Parc d'activités Le Capitou - Pôle BTP - Fréjus

> **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**

Organisés par la Direction de l'Archéologie et du Patrimoine
Infos ☎ 06 37 67 73 73
Du 2 au 4 juin
Parc Aurélien, Jardin de la Villa Marie, Areca, Clos de la Tour

> **CAFÉ DES AIDANTS**

Organisé par le CCAS de Fréjus
Inscription ☎ 04 94 17 66 20
Vendredi 2 juin 10h-11h30
Vikings Casino - Port-Fréjus

> **FÊTE DE LA MER ET DU NAUTISME**

Inauguration du jeu
« Captain Game Fréjus » à 11h
Samedi 3 juin 10h-17h
Fréjus-Plage/Port-Fréjus



> **CONFÉRENCE ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION**

« Passer de bonnes vacances avec ses enfants »
Animée par Mathilde Robeau, consultante en parentalité en partenariat avec la CAF du Var
Jeudi 1^{er} juin 18h30
Théâtre le Forum

> **REPRÉSENTATION ART DRAMATIQUE**

Professeur Anne Lévy de l'École

municipale de musique J. Melzer
Samedi 3 juin à 18h
Villa Aurélienne

> **MATCH FOOTBALL**

Étoile FC VS Olympique Lyonnais
Samedi 3 juin 18h
Stade Louis-Hon (St-Raphaël)

> **ACCUEIL DU NOUVEL ARRIVANT**

Mardi 6 juin à 14h
Hôtel de Ville - Salle de la Chapelle

> **CINÉ-CONFÉRENCE**

Ciné-classique #10 :
À bout de course (1988)
Mardi 6 juin 20h
Cinéma Le Vox

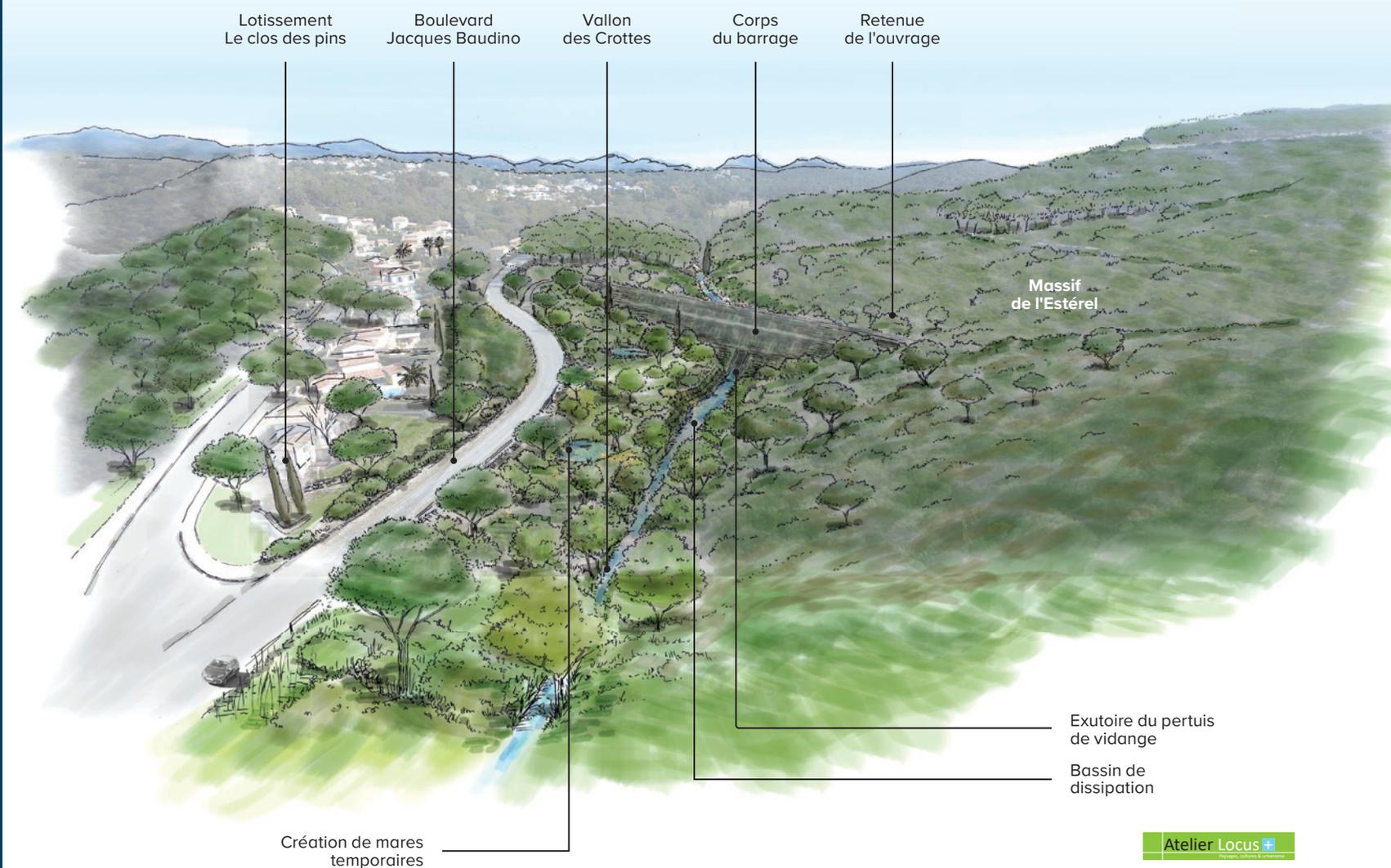


LES TRAVAUX DE L'ÉCRÊTEUR DE CRUE DE L'ASPÉ VONT DÉBUTER

Estérel Côte d'Azur Agglomération, dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), réalise un nouvel écrêteur de crue au sud du lieu-dit de Montrouge sur le cours d'eau du vallon des Crottes à Saint-Raphaël. Cet ouvrage déclaré d'utilité publique, dont l'agrément environnemental a été obtenu, est destiné à réduire le risque d'inondation lié aux crues de la Garonne.

« La lutte contre les inondations est une priorité du mandat pour la Communauté d'Agglomération. Durant ces dernières décennies le territoire a été durement frappé par des épisodes météorologiques imprévisibles et violents qui le rendent particulièrement vulnérable et exposent les populations à des risques importants. Il s'agit d'apporter un service efficace pour améliorer la sécurité des habitants »

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION



Protéger les habitants des inondations

Après la création du bassin de rétention de Vaulongue situé en aval du parc d'activités du Cerceron dont les travaux se terminent, la construction d'un nouvel ouvrage écrêteur de crue va débuter afin de réduire le risque inondation. Ce chantier devrait durer 18 mois (en fonction des conditions météorologiques). Son objectif est de réduire les débordements de la Garonne en écrétant son affluent.

Il sera constitué d'une digue en remblais de 190 m de long, 70 m de large et 15,5 m de hauteur. Sa capacité de rétention maximum sera de 186 000 m³.

Cette réalisation permettra de :

- réduire les inondations à l'aval de l'ouvrage,
- mettre en sécurité les personnes et les biens,
- diminuer les dégâts occasionnés.

Des mesures préparatoires pour garantir l'intégration paysagère et écologique de l'ouvrage

Par autorisation préfectorale les premiers travaux environnementaux se sont déroulés au second semestre 2022. Estérel Côte d'Azur Agglomération a mis en place des mesures d'Évitement-Réduction-Compensation en vue de limiter les incidences sur l'environnement et de favoriser l'insertion paysagère et écologique de l'ouvrage, grâce à :

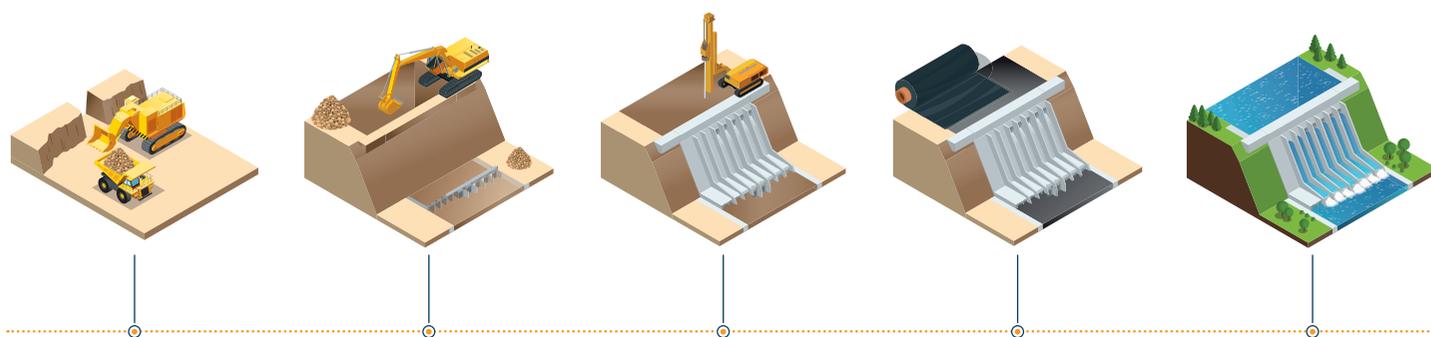
- des actions de préservation de la faune (tortues d'Hermann, Cistudes, anguille et chauves-souris) et la transplantation de la flore protégée (canne de Pline de Fréjus, Ophioglosse, Laïche d'Hyères); ces actions seront réalisées in situ et sur des terrains compensatoires acquis,
- une étude géotechnique des sols, pour étudier le réemploi des matériaux du site,
- la restauration de la continuité écologique de la Garonne.

D'autres opérations de protection sont en cours :

L'écrêteur de crue de Vaulongue à Saint-Raphaël : les travaux ont démarré en janvier 2022. L'ouvrage sera réceptionné en mai 2023. En raison de la sécheresse et des restrictions d'eau, les aménagements paysagers devraient être réalisés en octobre et novembre 2023.

Le système d'endiguement de protection contre les inondations de la zone d'activités de la Palud à Fréjus : le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} semestre 2024. Durée des travaux : 2 ans.

LES 5 ÉTAPES DE LA CRÉATION DE L'OUVRAGE



1

CRÉATION DU PERTUIS

Cette phase consiste dans un premier temps à procéder à la dérivation provisoire du cours d'eau afin de réaliser le terrassement du pertuis.

Par la suite, le pertuis en béton armé sera construit et permettra le passage de la rivière en situation normale. En situation de crue, ce pertuis permettra d'écrêter le volume d'eau nécessaire au bon fonctionnement du cours d'eau.

2

CONSTRUCTION DE L'ÉVACUATEUR DE CRUE

L'évacuateur de crue et le bassin de dissipation d'énergie permettent d'évacuer en sécurité les crues les plus importantes qui remplissent totalement le bassin.

Le pertuis et l'évacuateur sont nécessaires avant la construction de la digue principale pour permettre l'évacuation des crues pouvant intervenir durant le chantier.

3

RÉALISATION DES TERRASSEMENTS

Le barrage reposera sur la roche. Pour ce faire, les matériaux issus des premiers mètres de couverture seront réutilisés pour ériger le barrage.

Le rocher de fondation sera rendu étanche par injection de coulée de béton sur une profondeur maximale de 10 m et sur toute la largeur de l'ouvrage pour limiter les écoulements sous l'ouvrage.

4

CRÉATION DE LA DIGUE ET POSE DE LA GÉOMEMBRANE

Le barrage est érigé par compactage. Les matériaux sont plutôt perméables.

Un dispositif d'étanchéité par géomembrane est placé sur la face amont de l'ouvrage et ancré dans une plinthe en béton armé placée à l'interface entre la fondation rocheuse et le pied, assurant ainsi une étanchéité complète.

5

VÉGÉTALISATION SURVEILLANCE ET EXPLOITATION

Le bassin sera équipé de plusieurs instruments de mesure pour la surveillance en temps réel des intempéries et des crues. Ces équipements permettront la mise en évidence d'éventuelles anomalies avant même que celles-ci ne se manifestent par des signes extérieurs visibles.

La retenue sera végétalisée et le barrage bénéficiera de plantation d'arbres et d'arbustes sur toute sa longueur.



70 000 m³

de matériaux à mettre en œuvre sur les phases 1, 2 et 3



186 000 m³

d'eau retenue (équivalent à 75 piscines olympiques)



10 000 m²

Surface du mur de l'ouvrage (équivalent à la surface d'un terrain de football)

LA SANTÉ PUBLIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE L'AGGLOMÉRATION

La santé est une priorité pour 94 % de Français. Cependant, si les citoyens sont attachés à l'hôpital public et à des soins de qualité, proches de chez eux, le système de santé est en crise.

Depuis 2019, la crise de la COVID-19, les épidémies de grippe et de bronchiolite ainsi que la fermeture des urgences de nuit de Draguignan (depuis octobre 2021) ont engendré une augmentation significative du nombre de patients aux urgences et un surcroît de soins non programmés au Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël (CHI). À la mi-janvier, le personnel des urgences avait décidé de se mettre en arrêt de travail pour dénoncer leurs conditions de travail ainsi que les conditions de prise en charge des patients. Cette situation, devenue critique, a eu pour conséquence la fermeture des urgences pendant quelques jours.

Aujourd'hui, le projet de fermeture du service de nuit des urgences du Centre Hospitalier de Saint-Tropez - Gassin viendrait aggraver davantage une situation alarmante à l'hôpital de Fréjus - Saint-Raphaël.

L'engorgement de l'hôpital est également lié au sous-dimensionnement de la médecine de ville. L'Agglomération fait face à un déficit de médecins généralistes et de spécialistes, en particulier les pneumologues, les neurologues, les radiologues et les endocrinologues. Par ailleurs, dans le domaine de l'imagerie médicale par exemple, malgré le service de médecine nucléaire de pointe au CHI, l'absence de PETSCAN, qui représente l'imagerie du futur dans de nombreux domaines notamment l'oncologie et la neurologie, réduit l'offre de soins.

Aussi, de manière inédite, les élus du territoire, parlementaires, Conseillers Régionaux, Conseillers Départementaux, Présidents des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du Golfe de Saint-Tropez et d'Estérel Côte d'Azur et les Maires des communes ont signé une motion portée par le Conseil de Surveillance



© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

du CHI le 30 mars 2023. Le Conseil de surveillance a ainsi rappelé à l'État ses obligations en matière de couverture de soins et l'a invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour trouver des réponses adaptées à une situation en perpétuelle dégradation.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT : UN ENGAGEMENT AMBITIEUX DE LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE À L'ÉGARD DES PATIENTS ET DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Le Centre Hospitalier intercommunal de Fréjus - Saint-Raphaël vient de publier sur son site internet son projet d'établissement 2023-2027 porteur d'engagements forts tant pour les usagers, les patients et les résidents que pour ses professionnels.

Ce document qui donne le sens et définit la politique générale de l'établissement pour les cinq prochaines années a été unanimement adopté par les instances hospitalières en fin d'année 2022 après un an de travail collectif.

Ce document est le résultat d'une méthode nouvelle mise en œuvre dans l'établissement pour rechercher la participation de tous les acteurs concernés. Usagers, partenaires et professionnels hospitaliers et de ville, collectivités territoriales ont pu contribuer à l'élaboration de cette feuille de route. Une consultation en ligne a été ouverte à tous.

Des sessions spécifiques autour de groupes de travail et commissions dans l'établissement ont été organisées pour faire ressortir les bonnes idées et propositions. Ces contributions ont donné lieu à la rédaction d'un document suivi en comité de pilotage puis validé aux instances de décembre 2022.

Le projet d'établissement 2023-2027 a retenu 50 actions pour 6 axes stratégiques :

1. la gouvernance et le management hospitalier ;
2. la responsabilité sociale et le développement durable ;

3. la prise en charge des patients ;
4. les relations usagers ;
5. la performance, la qualité, le mécénat et la communication ;
6. la stratégie immobilière, capacitaire et informatique.

Ce projet d'établissement marque une nouvelle étape pour le Centre Hospitalier Intercommunal. Il fera l'objet d'un suivi régulier lors des instances hospitalières.



Construction du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon à Fréjus.

© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération



Modernisation des réseaux de distribution destinée à réduire les déperditions en eau potable engendrées par les fuites et la vétusté des installations.

© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération



Plantation de végétaux résistants et moins consommateurs en eau et installation de systèmes d'arrosage efficaces.

© Franck Bessière - Ville de Saint-Raphaël

Lutte contre la sécheresse

DES SOLUTIONS INNOVANTES ET DES MESURES PRÉVENTIVES SUR LE TERRITOIRE

Après les épisodes de canicule l'été dernier et la sécheresse exceptionnelle que nous subissons aujourd'hui, 80 % des nappes phréatiques ont un niveau inférieur à la normale. Les cours d'eau atteignent des niveaux inhabituellement bas à l'amorce du printemps et c'est avec trois mois et demi d'avance par rapport à 2022 que près de la moitié du département du Var est passée en alerte sécheresse dès la mi-février. Face à cette situation préoccupante, Frédéric Masquelier, Président de l'Agglomération Estérel Côte d'Azur, anticipe les problématiques en recherchant des solutions innovantes pour pallier la raréfaction de la ressource en eau et poursuit les mesures préventives déjà engagées sur l'ensemble du territoire.

En temps normal, la pluviométrie avoisine les 800 mm/an. Sur les années 2020, 2021 et 2022, le total enregistré est de 500 mm/an, ce qui représente un déficit national de 900 mm sur trois ans, soit l'équivalent d'une année entière de pluie. Dans le Var, en février, il est tombé 4 mm de pluie seulement soit un déficit de 84 % enregistré par Météo France par rapport à la normale. Face aux risques de pénurie d'eau, il est nécessaire que les pratiques évoluent et que se développe une vraie prise de conscience collective. La Communauté d'Agglomération est convaincue aussi que l'innovation et l'investissement sont les meilleures réponses à apporter pour préserver la qualité de service que les usagers sont en droit d'attendre. La construction du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon à Fréjus en est le parfait exemple.

Avec plus de 100 millions d'euros engagés sur vingt ans et grâce aux investissements

déjà réalisés depuis plusieurs décennies, le travail des équipes de l'Agglomération pour diversifier les sources d'approvisionnement en eau porte ses fruits. Estérel Côte d'Azur Agglomération œuvre en effet toute l'année pour limiter l'impact des sécheresses. La mesure préventive la plus importante est la modernisation des réseaux de distribution destinée à réduire les déperditions en eau potable engendrées par les fuites et la vétusté des installations. De la même manière, pour toujours plus de d'efficacité, tous les travaux de voirie et d'aménagements urbains sont désormais réfléchis et conçus pour faire face au stress hydrique exceptionnel, avec la plantation de végétaux, plantes, arbres et arbustes résistants et moins consommateurs en eau (essences exotiques, aménagements recouverts de sable...). Les modes de consommation en eau sont aussi adaptés aux nouvelles contraintes climatiques, notamment avec un arrosage efficient

des pelouses, des massifs fleuris et des espaces verts. Un autre procédé, particulièrement d'actualité, prévoit d'irriguer le golf de Cap Estérel, par de l'eau recyclée en sortie de la station d'épuration d'Agay.

L'eau est essentielle et devient chaque jour plus fragile. Menacée par les perturbations climatiques, elle est au cœur de nos préoccupations. L'eau est en effet une ressource épuisable et son utilisation fait l'objet de toute l'attention du territoire. Après une année de sécheresse record en 2022, l'année en cours s'annonce également difficile. L'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est aujourd'hui de proposer des solutions innovantes et des mesures préventives pour concilier activités humaines et préservation de la ressource.

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Étude du Rapport Annuel du Développement Durable illustrant l'ensemble des actions engagées par la Ville en 2022.

Budget Primitif 2023 avec le maintien des taux de fiscalité : Taxe Foncière sur les propriétés bâties 35,94% et non bâties 30%. Un budget de 138 M d'euros au total.

Cession du Parc de stationnement actuel de la Porte d'Hermès, pour la construction d'un parking de 213 places publiques, au sous-sol d'une future résidence seniors.

Vous souhaitant une belle Bravade.

Bien à vous.

Annie Soler, Éliane Sabatier

contact@frejuscoeurambition.fr - <https://frejuscoeurambition.fr/>

DE LA COM', TOUJOURS DE LA COM' !

Une nouvelle fois, lors du dernier Conseil Municipal (30/03), nous avons assisté à un long exercice de communication de la part de la Majorité.

Tout va bien, dans le meilleur des mondes et ils sont absolument parfaits.

Or, la réalité est bien différente et nettement plus inquiétante pour l'avenir de Fréjus.

La dette atteint un niveau record depuis 2013 (139 millions), les frais de réception explosent (+60%), l'inéquité des subventions aux associations se poursuit, les budgets dédiés à la protection de l'environnement toujours insuffisants, le manque d'anticipation est criant, notamment concernant les toitures de nos écoles ainsi que beaucoup de mauvais choix comme ce stade démesuré envisagé au Capitou qui va coûter extrêmement cher, pour une équipe de milieu de classement, en 4ème division, un parking souterrain à Fréjus-Plage à 13 millions et en risque de submersion marine ou encore les choix en matière de sécurité, le tout vidéo-surveillance plutôt plus qu'une plus grande présence humaine sur le terrain...

Nous pensons sincèrement que Fréjus mérite mieux que cette équipe incompétente !

Contact : pourfrejus2020@hotmail.com

Julien Poussin

Conseiller municipal de Fréjus - Rassemblement de la gauche et des écologistes
Conseiller Communautaire - Estérel Côte d'Azur Agglomération (ex-CAVEM)

LES MASQUES TOMBENT !

Une scène ubuesque au dernier CM qui prête à sourire sauf qu'elle est significative des accointances politiques dans notre territoire.

Suite à la démission de mon co-listier JL Epuron, son siège vacant à la commission Finances doit être dévolu à un membre de la LISTE Vivons Fréjus.

Je prends la parole et rappelle que le groupe Vivons Fréjus n'existe plus car les « LR de cette liste d'union s'étaient dispersés ces derniers mois et peut-être devrions-nous nous enquêter de leurs nouvelles auprès de leur secrétaire départemental. Et s'il doit en rester qu'une, je serai celle-là ».

Sur invitation du Maire, Mme Soler présente sa candidature.

Si tous les membres de l'opposition m'ont apporté leur voix, le Maire conclut d'autorité et sans vote que Mme SOLER est désignée et la félicite.

La place de Mme SOLER (LR) n'est plus parmi les membres de l'opposition mais plutôt parmi ceux de la majorité municipale.

Toute considération morale mise à part, cela serait plus cohérent au regard de son positionnement à l'ECAA que j'avais relevé comme paradoxal déjà à l'époque: siéger dans l'opposition à Fréjus et au sein de la majorité à l'agglomération avec le même Maire D Rachline aux responsabilités dans ces deux collectivités.

Angélique FERNANDES

Conseillère municipale

MAUVAIS CALCULS

Le conseil municipal du 30 mars dernier était largement consacré au vote du budget, exercice où, comme il fallait s'y attendre, la majorité RN s'est largement félicitée de sa « gestion exemplaire ».

Cette présentation est FAUSSE.

Robert ICARD l'a remarquablement démontré : la gestion financière de FREJUS part à la dérive, très en deçà des autres villes comparables au plan national.

La dette ne diminue pas : elle augmente.

Le calcul est très simple :

· dette 2022 : 137 M €

· + dette pôle enfance : 12 M €

· + emprunt 2023 : 10 M €

- remboursement 2023 : 4 M €

Total = 157 M €

... à comparer aux 154 M € de dette en 2014 : cette majorité a augmenté la dette de 3 M €, tout en vendant à tour de bras le patrimoine municipal (cf : le rapport Cour des Comptes 2019).

La cause de ces mauvais calculs ? Quelques exemples :

Le changement de sens de circulation du centre (coût : 1 M), les frais d'études pour les services techniques (788 000; Mc Kinsley, sors de ce corps !), les frais préparatoires du parking Vernet projet depuis abandonné, l'achat d'un futur parking à Port Fréjus surpayé de plus de 700 000 € ... Sans parler des 19 M à venir de la méga école de la Baume – en remplacement de celles de CAIS.

Fréjusiens, ne vous laissez plus avoir par une communication municipale aussi talentueuse que fallacieuse : en 2026, souvenez-vous du budget 2023.

Emmanuel BONNEMAIN

Conseiller municipal d'opposition - Conseiller communautaire

contact@notreparticestfrejus.fr

1) Front de mer : Le budget a dépassé les 100 M€ TTC : 77 M€ pour le front de mer et 24 M€ pour le parking place de la République à Fréjus. Du délire !

Une grande partie du projet devait être auto-financée :

- endettement de l'agglomération en 2023 9 M€ ;

- coût du projet en 2023 9 M€.

Cherchez l'erreur d'autant que 9M€ de réserve ont été utilisés dans le budget 2023.

2) Budget de Fréjus : Le désendettement est annoncé à 4M€. En réalité, il n'est que de 3,4M€ : 0,6M€ de remboursement du pôle enfance ont été ajoutés alors que la dette du pôle enfance n'a pas été ajoutée à celle de la Ville !

La majorité incrimine sans arrêt l'augmentation du coût de l'énergie avec un surcoût en 2023 de 14M€. Mais l'augmentation, entre les budgets 2022 et 2023, n'est que de 0,32 M€. 1,4 M€, c'est l'augmentation entre le réalisé 2022 et le budget 2023. Ce qui veut dire qu'une surestimation de 1,1 M€ a été faite lors du budget 2022 ! Com, quand tu nous tiens.

3) Régie des parkings de Fréjus : L'EPL devait financer la construction des parkings places Vernet et République. J'avais annoncé que c'était impossible. Résultat le parking Paul Vernet est stoppé ! Des « bidouilles » entre l'EPL et la Ville devraient permettre à l'EPL de financer l'autre parking !

Richard Sert

Jérémy Campofranco, Conseiller municipal d'opposition, n'a pas transmis son texte.

NB : la rédaction précise que les tribunes sont publiées telles qu'elles nous sont transmises.

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PROMESSE TENUE : LES IMPÔTS COMMUNAUX N'AUGMENTENT PAS !

Pour la dixième année consécutive et parce qu'il s'y était engagé auprès des administrés, le Maire David Rachline a fait voter pour l'année 2023, un budget positif et ambitieux : stabilisation de la dette, investissements massifs pour l'avenir et aucune augmentation d'impôts.

Ce budget s'inscrit dans la continuité de la gestion en bon père de famille, engagée depuis 2014, et voté tour à tour chaque année par les élus soucieux du denier public.

La maîtrise des dépenses permet de penser et construire l'avenir, en attachant une importance particulière à la qualité de vie des Fréjusiens.

En matière d'environnement, la ville a par exemple planté 200 arbres supplémentaires le long des plages de la Base Nature et du Pacha, répondant à une préoccupation de végétalisation formulée par de plus en plus de citoyens. Elle a également initiée de nombreuses actions concernant le tri et la collecte de déchets, afin d'informer, de sensibiliser, de transmettre un message de responsabilité, mais aussi de faire rencontrer adultes, associations, enseignants et scolaires, ayant tous l'ambition de répondre à cette problématique.

En matière de projet structurant ensuite, le premier permis de construire concernant la Promenade des Bains a été voté à l'occasion du Conseil municipal, validant ainsi le travail effectué en amont par tous ceux qui participent à la requalification du quartier de Fréjus-plage et ambitionnent de le faire entrer dans une nouvelle ère.

En matière de culture enfin, le Musée archéologique départemental verra le jour à Fréjus. Fruit du dialogue entre le Président du département, le Président de l'agglomération et le Maire, ce Musée proposera aux visiteurs une immersion dans un environnement historique et archéologique unique, s'inscrivant dans une vaste campagne de restauration et de valorisation des sites majeurs de la romanité, initiée depuis 2015 par David Rachline. C'est le gage d'une politique volontariste, pour l'épanouissement culturel et intellectuel de chacun.

À Fréjus, il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui agissent, avec bon sens, au seul service des citoyens.

Christophe Chiocca,
Président du groupe majoritaire
Au conseil municipal de Fréjus

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Lundi 8 mai - 11H
Monument aux Morts,
place Agricola

Journée nationale de la Résistance

Samedi 27 mai - 10H
Mémorial de la Résistance et de la Déportation,
avenue du XV^e Corps

72^e anniversaire du combat de Ninh-Binh (organisé par l'ANFMC)

Dimanche 28 mai - 9H30
Mémorial des Guerres en Indochine

LES NAISSANCES

MARS

SANTOS Lola - 01/03
CHEVENET Cali - 02/03
BEAUMONT Axel - 06/03
MONBLANC Manoë - 08/03

UNVER Jiyen - 10/03
LEGRAND Elise - 12/03
GASMI Éléna - 15/03
TOLIKOLI Oliver - 18/03

ROUGET Charlie - 18/03
CHIOLA Santiago - 21/03
TARIQ Yassim - 24/03
BOUQUET Tom - 29/03



LES MARIAGES

MARS

THOMASSIN Sébastien et DIOT Christèle - 04/03
LIATARD Bastien et KANG Hyunah - 18/03
FARKANE Kevin et FOURNIER Estelle - 18/03

VERHAEGHE Fabien et LECERF Tella - 18/03
MULLER Théodore et DUMAS Evelyne - 21/03
LELEU Eric et DANIEL Sophie - 25/03



18 / 20 / 22 / 25 JUILLET 2023

THÉÂTRE ROMAIN PHILIPPE LÉOTARD

FESTIVAL DE
THÉÂTRE

NUITS AUREL IENNES

21H30



Frejus.fr